

Liège-Airport

Réparation et renforcement de la piste principale



Bierset, Grâce-Hollogne (BE)

Mission complète : avant-projet, projet, dossier de mise en adjudication, suivi de l'exécution

Maître d'ouvrage
Société Wallonne des Aéroports : Namur Office Park,
avenue des Dessus-deLives, 8 à
5101 Namur (Loyers)

Coût des travaux
10,6 Mio € htva dont 850 000 €
de balisage

Réalisation
Août et septembre 2005

GC



Avant rénovation, la chaussée aéronautique était constituée de zones à structures distinctes :

- Une zone centrale en revêtement souple constitué de 36 à 42 cm de béton bitumineux ;
- Deux zones d'extrémité en revêtement rigide constitué de haut en bas de ;
- Une dalle en béton goujonnée non armée de 20 cm d'épaisseur ;
- Une couche de béton bitumineux de 5 cm d'épaisseur ;
- Une dalle en béton goujonnée non armée de 20 à 23 cm d'épaisseur.

Après calcul du PCN, fonction des caractéristiques du sol support, de la composition de la chaussée et du trafic, la structure de la piste a été renforcée comme suit :

Zones en hydrocarboné

Raclage de 10 cm d'hydrocarboné puis mise en œuvre de bas en haut de :

- 7 cm de BB 3A au bitume 35/50 ;
- 2 cm de couche anti-fissures en sable enrobé ;
- 6 cm de BB 3A au bitume 10/20 ;
- 5 cm de BBA 0/14 D.

Zones en béton

Démolition de la dalle supérieure et de la couche intermédiaire en hydrocarboné, puis mise en œuvre de bas en haut de :

- 14 cm de Grave – Bitume 35/50 ;
- 8 cm de BB 3A au bitume 35/50 ;
- 2 cm de couche anti-fissures en sable enrobé ;
- 6 cm de BB 3A au bitume 10/20 ;
- 5 cm de BBA 0/14 D.

Contraintes particulières

Maintien en service de la piste secondaire ;
Planning de réalisation : 5 semaines 7 jours/7 et 24 heures/24.

